

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01605

Numéro SIREN : 902 476 597

Nom ou dénomination : DC IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/012140

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DC IMMO				Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise 32 AVENUE JEAN MARTOURET 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON						
Numéro SIRET* 9 0 2 4 7 6 5 9 7 0 0 0 1 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 18				Durée de l'exercice précédent* 		
				Exercice N clos le 31/12/2022		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	Fonds commercial* Autres*	010	012		
	incorporelles		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030			
	Immobilisations financières* (1)	040	600	042	600	
	Total I (5)	044	600	048	600	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	292 404	062	292 404
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070	
			072	383 647	074	383 647
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	726 337	086	726 337	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	1 402 389	098	1 402 389	
	Total général (I + II)	110	1 402 989	112	1 402 989	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 262 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		109 321	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		1 371 321	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 200	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		30 468	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		31 668		
Total général (I + II + III)		180		1 402 989		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	600
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	377 000	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS DC IMMO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2022		
				1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	534 381	
	Production vendue	biens	215	214		
		services*	217	218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	534 381	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234	234	657 583	
	Variation de stocks (marchandises)*		236	236	(292 404)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	238	6 931	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*		240	240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	242	19 596
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	244	2 885
	Rémunérations du personnel*			250	250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	252	
	Dotations aux amortissements*			254	254	
	Dotations aux provisions			256	256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262	262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	394 591	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	139 789	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	280		
	Produits exceptionnels	(IV)	290	290		
	Charges financières	(V)	294	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	306	306	30 468	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	109 321	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	312	109 321	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	318		
	Provisions non déductibles*		322	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	324	30 468	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		330	330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	ZFU (44. octies A)	986	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	JEI (44. sexies A)	981	989		
	ZRD (44. terdecies)	ZRR (44. quindécies)	127	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	Investissements outre-mer	991	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	345	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	346	647	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	643	990	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	645	649		
		Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	352	139 789	
Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356	356		
Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	370	139 789	

Désignation de l'entreprise : SAS DC IMMO										Néant <input type="checkbox"/>																								
Exercice ouvert le : 17/07/2021										et clos le : 31/12/2022										Durée en nombre de mois 18														
DECLARATION DES EFFECTIFS																																		
Effectifs moyens du personnel																				376														
Dont apprentis																				657														
Dont handicapés																				651														
Effectifs affectés à l'activité artisanale																				861														
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																				108					534 381									
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																				118														
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																				119														
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																				105														
																				TOTAL 1					106					534 381				
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																				115														
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																				143														
Subventions d'exploitation reçues																				113														
Variation positive des stocks																				111					292 404									
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																				116														
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																				153														
																				TOTAL 2					144					292 404				
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																		
Achats																				121					664 592									
Variation négative des stocks																				145														
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances																				125					19 518									
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																				146														
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																				133														
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																				148														
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																				128														
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																				135														
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																				150														
																				TOTAL 3					152					684 111				
IV Valeur ajoutée produite																																		
Calcul de la Valeur Ajoutée																				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3					137					142 674				
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																																		
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).																				117					142 674									
Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE																																		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																				020					X									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)																				022					356 254									
Effectifs au sens de la CVAE																				023														
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																				026														
Période de référence										024	1	7	/	0	7	/	2	0	2	1	160	3	1	//	1	2	/	2	0	2	2			
Date de cessation										186			/			/																		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DC IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 402 989 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 109 321 euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 17/07/2021 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

1er exercice comptable de 18 mois

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		600		600
Total		600		600
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				600

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			600	600
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			600	600
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 383 647 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	383 647	383 647	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	383 647	383 647	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 262 000,00 euros décomposé en 126 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 31 668 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Dettes fiscales et sociales	30 468	30 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	31 668	31 668		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 200
Total	1 200

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	534 381		534 381
Produits des activités annexes			
TOTAL	534 381		534 381

DC IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 485 000 euros
Siège social : 32 avenue Jean Martouret, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
902 476 597 RCS ST ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 109 321 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 109 321,00 euros
A la réserve légale 5 466,05 euros

A titre de dividendes à l'Associée unique 103 854,95 euros
Soit 0,70 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 103 854, 95 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
P/o LA Société ROMANE PATRIMOINE
La Présidente
Monsieur Denis COLOMB

